



Paysage d'hiver au Liban

L'ENVIRONNEMENT ET LES PERSONNES RÉFUGIÉES DANS LE MONDE

QUELQUES DÉFINITIONS

Changements climatiques

- Les changements climatiques représentent un phénomène d'augmentation des températures moyennes des océans et de l'atmosphère au niveau planétaire. Les émissions industrielles de CO₂ ainsi que les gaz à effet de serre, qui sont produits par l'activité humaine, sont à la base de ce réchauffement global.¹
- Les engagements pris par les États lors de la Conférence de Paris de 2015 sur le climat (COP21) visent à limiter à 2,0°C le réchauffement de la planète. Cependant, cette hausse des températures est supérieure à celle de 1,5°C que les pays les plus vulnérables considèrent comme maximale s'ils veulent survivre.²

- Si les États ne se mobilisent pas davantage, plusieurs millions de personnes vont continuer à être obligées de quitter leur foyer à cause des changements climatiques.

Réfugié-e-s climatiques?

- Selon la Convention de Genève relative au statut des réfugié-e-s, le terme « réfugié-e » désigne une personne qui a dû quitter son pays parce qu'elle est victime de persécution. Comme les problèmes environnementaux ne sont pas considérés comme une forme de persécution, les réfugié-e-s climatiques ne sont pas couvert-e-s par la définition traditionnelle des Nations Unies et ne sont donc pas protégé-e-s en vertu du droit international.

L'AMPLEUR DU PROBLÈME

- Selon l'Observatoire des situations de déplacement interne (IDMC), entre 2008 et 2013, c'est une moyenne de 27 millions de personnes par année qui ont été déplacées par des catastrophes naturelles.³
- En 2013, c'est en Asie qu'on retrouvait la grande majorité des réfugié-e-s climatiques, soit 87% du total.⁴
- Les inondations (55%) et les tempêtes (29%) sont les principales causes de déplacements liées à l'environnement.⁵

- » On constate de plus en plus de sécheresses à répétition au Sahel (Mali, Niger et Burkina Faso) et on estime qu'un quart de la population de la région est touchée.
- » La déforestation et le rapide recul de la forêt tropicale amazonienne force aussi des déplacements de population, notamment parmi les populations autochtones au Brésil, en Colombie, en Équateur et au Pérou.

Les réfugié-e-s climatiques ici et ailleurs

- » En 2014, le typhon Rammasum à lui seul a déplacé 628 000 personnes en Chine et près de 3 millions de personnes aux Philippines.⁶
- » En 2005, le passage du cyclone Katrina en Nouvelle-Orléans a forcé l'évacuation de près de 80% de la population.⁷

SAVIEZ-VOUS QUE

Les populations qui sont les plus affectées par les changements climatiques sont les femmes, les enfants et les peuples autochtones

COMMENT LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE PEUT AIDER LES MILLIONS DE PERSONNES DÉPLACÉES EN RAISON DE CATASTROPHES NATURELLES ?

Des organismes non-gouvernementaux (ONG) tels que Greenpeace, World Wildlife Fund, Amnesty internationale et Amis de la Terre, entre autres, réclament des pays occidentaux un meilleur engagement face à cette problématique.



EN SAVOIR PLUS

Pour connaître les détails de l'Accord de Paris, rendez-vous sur le site de la COP21 : www.cop21.gouv.fr

INVITATION À L'ACTION

Dans le cadre du prochain Forum social mondial, qui se déroulera à Montréal du 9 au 14 août 2016, le comité autogéré **Environnement** a été mis sur pied afin de coordonner les discussions et les activités sur ce thème. N'hésitez pas à y participer! Pour plus d'information : www.fsm2016.org et info@fsm2016.org

Références

¹ CCNUCC. La Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) ». En ligne : http://unfccc.int/portal_francoophone/essential_background/convention/items/3270.php

² Amnesty International. « COP21 : + 2° = 600 millions de réfugiés climatiques ».

En ligne : <http://www.amnesty.be/je-veux-m-informer/actualites/article/cop21-20-c-est-600-millions-de-refugies-climatiques-dans-60-ans>

³ IDMC et NRC. « At a glance. Global Estimates 2014: people displaced by disasters ».

En ligne : <http://www.internal-displacement.org/assets/library/Media/201409-globalEstimates-2014/At-a-glance-global-estimates-2014-17Sept2.pdf>

⁴ IDMC. « Global Estimates 2014: People displaced by disasters ». En ligne : <http://www.internal-displacement.org/publications/2014/global-estimates-2014-people-displaced-by-disasters/>

⁵ Europe 1. 30 novembre 2015. « COP21 : les réfugiés climatiques, éternels "oubliés du Droit" ? ». En ligne : <http://www.europe1.fr/societe/les-refugies-climatiques-eternels-oublies-du-droit-2628513>

⁶ L'Express. 1er novembre 2015. « Bientôt 250 millions de "réfugiés climatiques" dans le monde? »

En ligne : http://www.lexpress.fr/actualite/societe/environnement/bientot-250-millions-de-refugies-climatiques-dans-le-monde_1717951.html

⁷ National Academy of Engineering. 2006. « Evacuation Planning and Engineering for Hurricane Katrina ».

En ligne : <https://www.nae.edu/Publications/Bridge/TheAftermathofKatrina/EvacuationPlanningandEngineeringforHurricaneKatrina.aspx>

⁸ Nash, E. Alan. 2008. « Environmental Refugees: Consequences and Policies from a Western Perspective », *Discrete Dynamics in Nature and Society*, vol. 3, n° 2-3.

⁹ GEO. 12 décembre 2015. « Forêts, océans, réfugiés climatiques : décryptage de l'accord de Paris ».

En ligne : <http://www.geo.fr/photos/reportages-geo/forets-oceans-refugies-climatiques-decryptage-de-l-accord-de-paris-159068>

SAVIEZ-VOUS QUE

Les pays qui défendent la nécessité d'une meilleure protection internationale pour les réfugié-e-s climatiques sont regroupés au sein de l'Initiative Nansen. Il s'agit de la Suisse, de la Norvège, de l'Australie, du Bangladesh, du Costa Rica, de l'Allemagne, du Kenya, du Mexique et des Philippines.

QUEL EST LE RÔLE DU CANADA ?

Tous les pays ne subissent pas de la même façon les impacts des changements climatiques. Les pays du Nord, comme le Canada, bénéficient de moyens financiers et technologiques pour du moins en atténuer les effets. Ce n'est pas le cas pour les pays du Sud.

Le Canada doit jouer un rôle important sur la question des réfugié-e-s climatiques. À travers ses actions, le Canada peut soutenir la stabilité et la paix internationales; limiter les dommages que subit l'écosystème mondial; reconnaître sa part de responsabilité en ce qui a trait aux répercussions des changements climatiques; et fournir une aide solidaire à ceux qui en ont besoin dans le monde.⁸

Sur le plan international, où en sont les débats ?

Sur le plan international, la question des réfugié-e-s climatiques a été évoquée lors de la COP21, mais elle n'a pas fait partie des priorités. Dans l'Accord de Paris, on parle des « déplacements de population liés aux effets néfastes des changements climatiques », mais les actions concrètes en faveur des réfugié-e-s climatiques restent encore très limitées.⁹

SAVIEZ-VOUS QUE

Selon les Nations Unies, si rien n'est fait, il y aura 200 millions de réfugié-e-s climatiques en 2050, soit près d'une personne sur 45 dans le monde.